

Fiche Pédagogique n°4

AxiSanté 5

Nouvelle Convention Médicale – ROSP* « Tableau des indicateurs déclaratifs cardiologie »

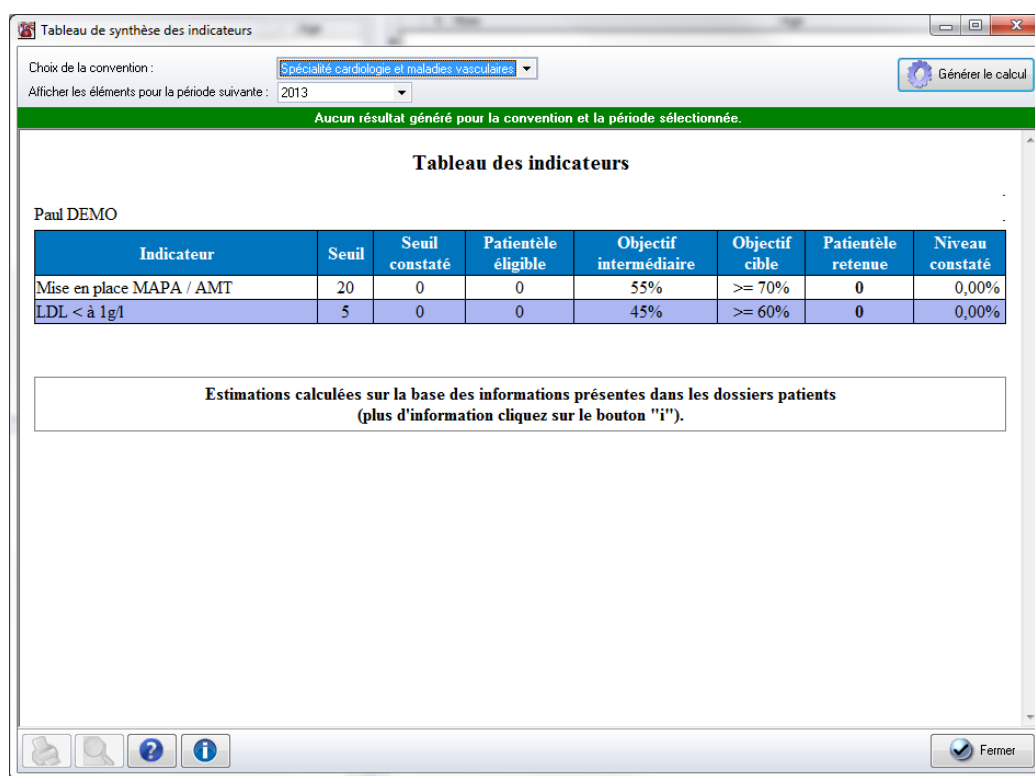
Version minimale requise : 3.8.20.0

Tableau des indicateurs déclaratifs

Accès

- Pour accéder au tableau des indicateurs déclaratifs, sélectionnez depuis le « Navigateur » le menu « Outils » puis « Convention médicale » et « Tableau des indicateurs ».

Description du tableau



Indicateur	Seuil	Seuil constaté	Patientèle éligible	Objectif intermédiaire	Objectif cible	Patientèle retenue	Niveau constaté
Mise en place MAPA / AMT	20	0	0	55%	>= 70%	0	0,00%
LDL < à 1g/l	5	0	0	45%	>= 60%	0	0,00%

- La période de référence débute au 1^{er} jour de l'année jusqu'au dernier mois terminé (si l'année est en cours).
- Le bouton « Générer le calcul » permet d'analyser les dossiers patients et de déterminer la patientèle éligible et celle retenue. Le traitement peut durer un certain temps, prévoir un moment sans consultation des dossiers patients avant de générer le calcul. Le paramétrage par défaut** des indicateurs est basé sur les questions présentes dans le questionnaire « Convention cardiologie ».
- Le tableau des indicateurs déclaratifs permet d'afficher les éléments suivants pour chaque indicateur :
 - Le seuil,
 - Le seuil constaté,
 - La patientèle éligible,

*ROSP : Rémunération sur Objectifs de Santé Publique

Nouvelle Convention Médicale – ROSP* Cardiologie

Version minimale requise : 3.8.20.0

- L'objectif intermédiaire,
 - L'objectif cible,
 - La patientèle cible,
 - Le niveau constaté.
-
- Le seuil, l'objectif intermédiaire et l'objectif cible sont les éléments définis par la CNAM.
 - Les boutons d'Impression permettent de visualiser et/ou d'imprimer la liste des patients ou le tableau.

Pour l'indicateur « Mise en place MAPA ou AMT »

- **La patientèle éligible** est composée des patients :
 - hypertendus (pathologies saisies dans le volet médical ou traitement antihypertenseur oral d'au moins 3 mois),
 - et ayant au moins deux actes*** réalisés au cours des deux années précédentes ou ayant la période en cours mentionnée à la question « Suivi (> = 2 actes / 24 mois) » du questionnaire « Convention cardiologie »,
 - dont le praticien n'est pas le médecin traitant.
- **La patientèle retenue** est composée des patients éligibles :
 - Ayant une date comprise au cours de l'année à la question « Date mise en place MAPA/AMT » présente dans le questionnaire « Convention cardiologie »,
 - ou à la question « Date MAPA » du questionnaire « MAPA ».

Pour l'indicateur « LDL < 1g/l »

- **La patientèle éligible** est composée des patients :
 - âgés de moins de 85 ans,
 - avec antécédents d'infarctus du myocarde,
 - et ayant au moins deux actes*** réalisés au cours des deux années précédentes ou ayant la période en cours mentionnée à la question « Suivi (> = 2 actes / 24 mois) » du questionnaire « Convention cardiologie »,
 - dont le praticien n'est pas le médecin traitant.
- **La patientèle retenue** est composée des patients éligibles :
 - Ayant un LDL < à 1 g/l.

*** Cf. chapitre 6 du document « la rémunération sur objectifs de santé publique pour les spécialistes en cardiologie et maladies vasculaires ».

****Important :** Assurez-vous que le paramétrage des questions utilisées dans l'application correspond bien à votre pratique. C'est à partir de ce paramétrage que les données sont issues. Reportez-vous à la fiche pédagogique N°5 : **Tableau de paramétrage des indicateurs cardiologie dans AxiSanté 5.**